

Compte administratif – Rapport de présentation – Exercice 2018

Séance plénière des 18 et 19 juin 2019

Le CESER note la bonne santé financière de la Région. Cependant, il s'étonne de la baisse des investissements.

En effet, 25,9 % des dépenses totales hors dette sont dédiées à l'investissement, ce qui ne répond pas aux exigences de la stratégie financière de la Région, qui fixe ce taux à 30 %.

Il souhaite connaître les domaines impactés par cette baisse des investissements et quels en sont les raisons, les motivations et les choix.

Le CESER salue le travail de défaisance d'emprunts à risque et approuve que la Région ne souscrive que des emprunts classés A1 dans la Charte de Gissler.

Le CESER observe que le Conseil régional poursuit une stratégie financière encore plus contraignante que ce que lui impose le Contrat financier signé avec l'État.

Le CESER note de manière positive la hausse de 2,5 points la moyenne des taux de réalisation sur la section de fonctionnement, pour atteindre 93,6 %.

Cependant, il estime que les taux de réalisation restent insuffisants sur la section d'investissement. Il demande un certain nombre d'informations complémentaires afin d'expliquer les difficultés rencontrées.

1. Une gestion financière bien maîtrisée, conforme au contrat financier passé avec l'Etat

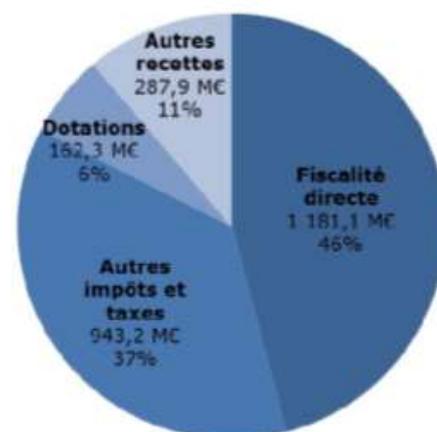
Une gestion financière bien maîtrisée...

- Le Conseil régional poursuit sa stratégie budgétaire reposant sur trois ratios :
 - une augmentation de 2,7 % de la capacité d'autofinancement (+12 M€),
 - une baisse de près de 42 % du besoin de financement qui s'élève désormais à 145,5 M€ qui a été couverte par le recours à l'emprunt à hauteur de 201 M€,
 - la capacité de désendettement passe de 4,4 à 4,5 années et le taux d'endettement passe de 85,8 % à 86,9 %.

La collectivité affiche un bon résultat de clôture de l'exercice 2018. Ce dernier fait apparaître un solde excédentaire de 148,6 M€ (55,5 M€ de résultat de clôture cumulé aux 93 M€ de résultat antérieur). En soustrayant les restes à réaliser en dépenses (soit 3,1 M€), **l'excédent de clôture de l'exercice s'élève ainsi à 145,5 M€.**

Les recettes du budget principal progressent de 3% par rapport à l'exercice précédent (+84,9 M€).

Le fait marquant de 2018 demeure le bouleversement de leur structure : le transfert à la Région d'une fraction du produit de la TVA en substitution des deux parts de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a pour effet de porter à 83 % du budget régional les ressources liées à la fiscalité, contre 68 % en 2017. On note également un dynamisme certain des recettes fiscales directes, notamment sur la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui progresse de 3 %.



en M€	2017		2018		Evolution 2017-2018 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	593,9	593,9	613,9	613,9	20,0	3%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	57,9	57,7	57,9	55,6	-2,1	-4%
Fonds national de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	75,5	75,5	75,5	75,5	0,0	0%
Fonds de péréquation des ressources	6,3	6,3	10,5	10,5	4,2	66%
Attribution de compensation CVAE - Transports	8,5	8,5	26,3	26,3	17,8	209%
Fraction de TVA	0,0	0,0	390,3	399,3	399,3	sans objet
Total fiscalité directe	742,1	741,9	1 174,4	1 181,1	439,3	59%

... mais des investissements en baisse

La Cour des comptes confirme une dynamique de la fiscalité locale, notamment « la taxe foncière, les droits de mutation (+4,3 % à 498 M€), la CVAE ainsi que le transfert de TVA (+4,2 M€) plus dynamique que la DGF des régions ». Cependant, **la Cour des comptes craint que « les exécutifs locaux renoncent à profiter de l'accroissement de leur solde pour baisser les impôts locaux ou engager de nouvelles dépenses »¹**.

En investissement, les dépenses (hors gestion active de la dette et annuité de dette) s'établissent à près de 660 M€, en réduction par rapport à 2017 de 10,7 %. Celles-ci étaient pourtant annoncées dans le Budget Primitif à hauteur de 828,8 M€.

Les investissements ne cessent de diminuer depuis 2016 et le delta entre ce qui est annoncé dans les Budgets Primitifs et le réalisé se creuse.

	dépenses d'investissement prévues au BP	dépenses d'investissement réalisées (CA)	Taux de réalisation
2016	958,22 M€	812 M€	84,74%
2017	891,88 M€	739,4 M€	82,90%
2018	828,8 M€	660 M€	79,63%

Cette diminution des investissements est d'autant plus étonnante que l'épargne nette, destinée à l'autofinancement des investissements est en légère hausse et s'élève en 2018 à 342,6 M€.

Le CESER note de manière positive la hausse de 2,5 points la moyenne des taux de réalisation sur la section de fonctionnement, pour atteindre 93,6 %.

Le CESER souhaite connaître les domaines impactés par cette baisse des investissements et quels en sont les raisons, les motivations et les choix. Il souhaite des explications plus étayées.

Il partage les inquiétudes de la Cour des Comptes, notamment au regard de la baisse des investissements malgré une hausse des recettes régionales.

La Région ne devrait-elle pas investir afin de générer des externalités positives ?

Dans son avis sur le Budget Supplémentaire 2018, le CESER avait déjà regretté que l'excédent ne soit pas utilisé, au moins en partie, pour financer de grands projets d'investissement sur des domaines d'intervention ciblés.

Il note également que 25,9 % des dépenses totales sont dédiées à l'investissement, ce qui ne répond pas aux exigences de la stratégie financière de la Région, qui fixe ce taux à 30 %.

¹ [Lire le rapport](#) de la Cour des comptes sur le budget 2018

Une gestion de l'emprunt prudentielle

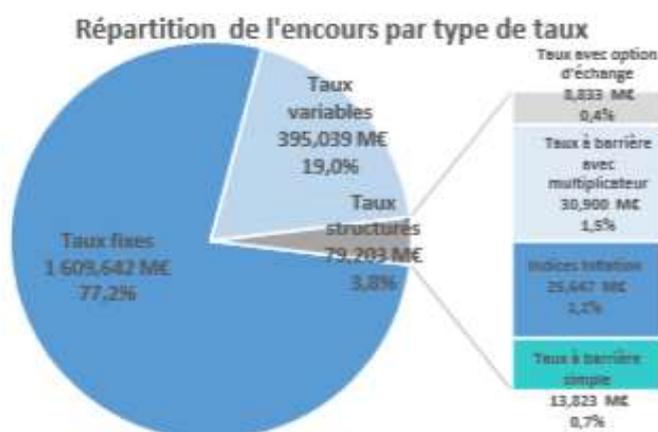
Le recours à l'emprunt ne peut servir qu'au financement d'investissements. En 2018, la Région a mobilisé 201 M€ d'emprunts et a remboursé 127,3 M€, se traduisant par une évolution du stock de dette de 73,6 M€ (+3,7 %).

	Emprunt annoncé au BP	Utilisation effective de l'emprunt (CA)	ratio entre ce qui est annoncé et ce qui est utilisé (en %)
2016	667 M€	444 M€	66,57
2017	633 M€	276,4 M€	43,67
2018	585 M€	201 M€	34,36

Le CESER s'interroge sur l'écart entre ce qui est annoncé au Budget Primitif et l'utilisation effective de l'emprunt. En 2018, seuls 34,36 % de ce qui avait été prévu a été utilisé.

La **stratégie de défaisance d'emprunts à risque** initiée en 2016 s'est poursuivie en 2018 par le déblocement de deux swaps et sur un remboursement anticipé de prêt. La sécurisation des prochaines échéances de deux emprunts a également été mise en œuvre.

Sur l'ensemble de la dette à taux structurés (79,2 M€), seuls 32,7 M€ font désormais l'objet d'une surveillance particulière, répartis sur quatre emprunts.



Le CESER salue ce travail de défaisance d'emprunts à risque et approuve que la Région ne souscrive que des emprunts classés A1 dans la Charte de Gissler. Il s'interroge sur le calendrier d'apurement et souhaite en avoir connaissance.

Vers une présentation analytique

Le CESER regrette que les documents régionaux n'offrent pas de vision plus analytique des autorisations budgétaires. Il souhaite en particulier que les documents budgétaires offrent une lisibilité des crédits affectés à différentes politiques transversales, qui relèvent de plusieurs lignes budgétaires. Il serait ainsi intéressant de pouvoir connaître les crédits mobilisés au service des contrats de territoire, puis d'en suivre la consommation. Dans la même perspective, un fléchage des AP/AE et des crédits de paiement permettrait de mieux apprécier le niveau des ressources dédiées à la mise en œuvre des grands objectifs des Schémas régionaux et grands programmes tels que le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) et le SRDEII.

Le CESER sera particulièrement attentif, dans le Compte Administratif 2019, à la présentation analytique des Schémas régionaux (SRDEII, SRDTL, SRESRI et le SRADDET²) et grands programmes.

2. Le Contrat financier avec l'État

La Loi de Programmation des Finances Publiques pour 2018-2022 a prévu, notamment, une norme de progression maximale des dépenses de fonctionnement des collectivités de 1,2 % par an pendant cinq ans.

- Au global, après retraitements, les dépenses de fonctionnement de la Région s'élèvent à 1 721 M€, soit 40 M€ inférieures au plafond contractualisé.

La Loi de Programmation des Finances Publiques prévoit également des objectifs d'amélioration du besoin de financement et le cas échéant de la capacité de désendettement :

- Le maximum d'endettement supplémentaire de la Région pour 2018 était prévu à hauteur de +150 M€. L'endettement supplémentaire pour 2018 s'élève à +74 M€.
- La capacité de désendettement s'établit à 4,48 années en 2018. Cette capacité de désendettement est inférieure au « plafond national de référence » fixé à neuf années pour les Régions (la Région Nouvelle-Aquitaine l'a fixé à sept années).

Le CESER souligne que le Conseil régional poursuit une stratégie financière encore plus contraignante que ce que lui impose le Contrat financier signé avec l'État.

3. Dépenses – Des taux de réalisation hétérogènes qui peuvent être améliorés

En 2018, le total des dépenses s'élève à 2,7 Mds€ dont 1,9 Md€ au titre du fonctionnement et 0,8 Md€ au titre de l'investissement (660 M€ hors dette).

En 2017, les dépenses totales représentaient 2,74 Mds€ dont 1,88 Md€ au titre du fonctionnement et 850,6 M€ au titre de l'investissement (739,4 M€ hors dette).

Le taux de réalisation sur la section de fonctionnement est en hausse de 2,5 points pour atteindre 93,6 %. Cependant, celui de la section d'investissement est en baisse de 5 points pour atteindre 84,9 %.

Le CESER estime que les taux de réalisation restent insuffisants sur la section d'investissement.

Il réitère sa demande auprès du Conseil régional pour que celle-ci précise de manière plus lisible quels sont les projets d'investissement structurants qui concerneront l'ensemble des territoires. De plus, il souhaite pouvoir disposer d'une répartition par département des dépenses d'investissement effectuées par la Région.

² SRDEII : Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

SRDTL : Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs

SRESRI : Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, du développement durable et de l'égalité des territoires.

PILIER 1. Développement Économique – Emploi

Le taux de réalisation est de 93,68 %, en 2018, pour 96,8 % en 2017.

SECTION D'INVESTISSEMENT AXES - PILIERS	2017			2018		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
1.1 - Economie numérique	3 562 972,10	3 546 933,60	99,55%	7 108 623,62	6 322 135,42	88,94%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	14 317 891,28	12 912 069,87	90,18%	5 662 677,39	5 593 978,99	98,79%
1.3 - Performance industrielle	65 342 907,22	65 337 906,22	99,99%	40 946 834,82	40 911 774,91	99,91%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	49 236 970,97	49 236 970,97	100,00%	52 353 875,71	51 041 990,79	97,49%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	28 314 645,67	28 314 326,48	100,00%	17 885 943,88	17 885 943,88	100,00%
1.6 - Tourisme	9 443 676,06	9 443 676,06	100,00%	11 170 705,59	8 179 046,89	73,22%
1.7 - Agriculture	38 240 391,52	38 185 946,01	99,86%	35 728 342,61	35 669 786,02	99,84%
1.8 - Economie culturelle	4 907 594,21	3 387 295,15	69,02%	7 487 082,48	7 344 925,66	98,10%
1.9 - Economie sociale et solidaire	2 265 677,74	2 246 794,04	99,17%	3 921 500,00	3 139 828,77	80,07%
1.10 - Formation professionnelle continue	5 859 577,87	1 978 195,93	33,76%	6 919 302,34	1 230 105,76	17,78%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	200 000,00	100 053,73	50,03%	100 000,00	-	-
Pilier 1. Développement économique - Emploi	221 632 304,64	214 696 168,06	96,84%	189 284 888,44	177 319 517,89	93,68%

Le CESER remarque que malgré de bons taux de réalisation des dépenses d'investissement, ceux-ci sont plus faibles qu'en 2017.

- Il note une diminution significative des taux de réalisation en ce qui concerne l'économie numérique, le tourisme, l'économie sociale et solidaire et surtout, sur la formation professionnelle continue, dont le taux était déjà très faible. En 2018, seul 17,78 % des dépenses prévues pour la formation professionnelle continue ont été réalisées.

Concernant les dépenses au titre de formation professionnelle continue, le CESER souhaiterait avoir des détails sur les opérations non réalisées en matière d'investissement et en matière de fonctionnement. Il serait aussi important d'accéder aux chiffres concernant le PIC, dont 51 M€ en AE ont été prévus au Budget Supplémentaire 2018. Plus généralement, le CESER demande les chiffres relatifs à la formation des demandeurs d'emploi. Le CESER souhaite avoir une présentation détaillée qui permette de comprendre ce taux de réalisation anormalement faible ainsi que sur le détail du plan d'actions que la Région compte mettre en œuvre pour remédier à cette situation. Il s'interroge sur la réalisation de cette politique en 2019.

PILIER 2. Jeunesse

Le taux de réalisation est de 76,95 %, en 2018, pour 91,27% en 2017.

SECTION D'INVESTISSEMENT AXES - PILIERS	2017			2018		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	23 569,13	23 569,13	100,00%	-	-	-
2.2 - Apprentissage	47 043 000,00	34 510 242,33	73,36%	40 907 405,66	28 677 982,65	70,10%
2.3 - Education	48 186 682,51	41 315 919,60	85,74%	46 601 508,41	40 452 807,10	86,81%
2.4 - Lycées (bâtiments)	167 123 536,42	164 025 408,56	98,15%	190 724 708,84	144 502 863,02	75,77%
2.5 - Enseignement Supérieur	18 749 605,00	18 089 009,03	96,48%	18 942 256,81	14 978 074,33	79,07%
2.7 - Vie quotidienne	4 715 308,00	2 936 041,91	62,27%	4 861 770,18	3 793 860,35	78,03%
Pilier 2. Jeunesse	285 841 700,06	260 900 190,56	91,27%	382 037 649,90	232 405 587,45	76,95%

Les taux les plus inquiétants touchent les Lycées et l'Enseignement supérieur. Le CESER réitère sa demande concernant la communication du plan d'actions du Conseil régional.

Il note également que les investissements prévus dans les lycées n'ont été réalisés qu'aux trois quarts (75,77 %). Le Conseil régional l'explique par une montée en puissance plus lente que prévue du programme prévisionnel d'investissement d'1,2 milliard d'euros sur la période 2017-2021.

Le CESER s'inquiète des retards pris dans la réalisation de projets touchant les Lycées et l'Enseignement supérieur, qui participent à l'accès de tous à la formation (construction de nouveaux lycées), aux conditions de travail des lycéens et des personnels, ainsi qu'au soutien à l'activité économique locale.

PILIER 3. Aménagement du territoire

Le taux de réalisation est de 80,27 %, en 2018, pour 75,45 % en 2017. Si, sur ce pilier, il y a une amélioration générale du taux de réalisation, le volet Culture est en baisse. Sur 21,16 M€ prévus, seuls 16,8 M€ ont été réalisés.

SECTION D'INVESTISSEMENT AXES - PILIERS	2017			2018		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
3.2 - Politique contractuelle	21 605 646,87	17 856 442,88	82,65%	18 461 576,00	14 584 061,30	79,00%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	16 483 989,88	14 214 027,91	86,23%	22 588 020,00	19 118 563,78	84,64%
3.4 - Culture	36 040 374,79	32 415 846,07	89,94%	21 160 281,12	16 812 275,49	79,45%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	27 445 692,86	27 445 692,86	100,00%	44 312 626,38	41 119 519,05	92,79%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	9 872 355,44	5 134 241,06	52,01%	8 474 643,82	4 776 540,24	56,36%
3.7 - Santé	4 633 700,00	835 393,89	18,03%	2 701 000,00	2 548 184,05	94,34%
3.8 - Sport	9 661 745,00	6 340 029,58	65,62%	8 460 092,00	5 915 039,69	69,92%
3.9 - Infrastructures, transports	75 973 570,00	48 720 643,27	64,13%	63 460 385,02	48 929 223,99	77,10%
3.10 - Europe et International	833 418,80	104 614,00	12,55%	4 406 258,00	2 154 309,88	48,89%
3.11 - Vie associative et Egalité	400 000,00	65 273,16	16,32%	696 788,00	341 848,51	49,06%
Pilier 3. Aménagement du territoire	202 950 493,64	153 132 204,68	75,45%	194 721 670,34	156 290 566,98	80,27%

Le CESER prend acte d'un taux global de réalisation des dépenses de 90,9 % en 2018, qui masque toutefois des disparités importantes. Il relève ainsi la relative faiblesse du taux de réalisation :

- des dépenses de fonctionnement dédiées aux politiques contractuelles : quoiqu'en progrès par rapport à 2017, le taux de réalisation ne s'établit, en 2018, qu'à 66,6 %. Alors qu'il s'est engagé dans un travail de suivi des contrats de territoire, le CESER souhaiterait davantage d'informations sur les difficultés rencontrées dans la montée en puissance du dispositif ;
- des dépenses d'investissement en matière d'infrastructures et de transports (77,1 %), qui s'expliqueraient par les difficultés à mobiliser les crédits inscrits dans les Contrats de Plan Etat-Région. Au regard de l'état très dégradé du réseau ferré régional, le CESER réaffirme la nécessité, pour l'Etat et la Région de respecter les engagements souscrits, en redéployant les crédits sur les opérations de régénération les plus prioritaires.

Le CESER regrette le fait que le Conseil régional doive se substituer à l'Etat et aller au-delà de ses compétences dans le financement des infrastructures de transports. Cette situation fait peser sur les finances régionales un poids considérable qui devrait être supporté par le budget de l'Etat.

L'Assemblée socio-professionnelle relève une amélioration parfois significative des taux de réalisation dans les domaines de la culture, de la santé, du sport, de l'habitat et de la vie associative. Cette amélioration concerne surtout les dépenses de fonctionnement et peut aussi révéler certaines situations de tension entre les besoins et les financements initialement programmés. C'est notamment le cas dans

le domaine de la culture (hors investissements en matière d'aménagement culturel où l'on constate une baisse du taux de réalisation) et de la santé.

Dans d'autres domaines, les taux de réalisation encore relativement faibles peuvent s'expliquer par les évolutions opérées dans certaines politiques régionales et le temps de montée en puissance des nouveaux dispositifs mais aussi par l'inadaptation de certaines dispositions aux réalités et contraintes des acteurs. C'est par exemple le cas dans le domaine des aides à l'investissement pour les associations ou plus largement des aides aux acteurs sous statut associatif : un taux peu incitatif (soit 30 % maximum pour l'investissement) et une part trop réduite de l'aide versée au lancement du projet. Si le Conseil régional envisage un relèvement du taux plafond pour les aides à l'investissement, un relèvement parallèle du niveau de versement au démarrage (70 % de l'aide au lieu de 50 %) permettrait d'améliorer sensiblement le degré de réalisation budgétaire dans plusieurs domaines d'intervention.

PILIER 4. Transition Écologique et Énergétique

Le taux de réalisation est de 81,98 %, en 2018, pour 88,75 % en 2017.

SECTION D'INVESTISSEMENT AXES - PILIERS	2017			2018		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
4.1 - Biodiversité et PNR	1 981 829,33	1 256 885,71	63,42%	2 449 038,07	1 824 062,69	74,48%
4.2 - Eau - Littoral	13 208 661,93	12 021 010,59	91,01%	6 891 875,00	5 364 390,39	77,84%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	540 148,50	155 048,50	28,70%	693 753,59	578 316,17	83,36%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	23 523 379,11	20 533 397,54	87,29%	26 630 809,28	23 008 645,08	80,36%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	47 942 330,00	43 421 612,32	90,57%	24 362 676,49	20 892 310,82	85,76%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	87 196 348,87	77 387 954,66	88,75%	63 028 152,43	51 667 725,15	81,98%

Le CESER est satisfait du niveau de réalisation tant des sections de fonctionnement (97,4 %) que d'investissement (85,6 %) de la ligne globale « Environnement ».

A cet égard, la baisse du taux de réalisation la plus significative touche le volet Eau – Littoral.

Il tempère néanmoins ce constat en rappelant que ces pourcentages pourraient n'être qu'un trompe l'œil étant donné que les montants financiers, encore modestes, ne suivent pas encore dans la même proportion cette évolution positive et montrent que les questions environnementales, si elles sont bien prises en compte par les politiques régionales, ne sont pas encore une véritable priorité financée à la hauteur de ses ambitions.

Programmes opérationnels Européens

Les programmes opérationnels européens affichent un taux en dessous de 50 % de réalisation.

SECTION D'INVESTISSEMENT AXES - PILIERS	2017			2018		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
5.1 - PO AQUITAINE	38 152 014,19	18 993 025,98	49,78%	52 015 000,00	22 477 076,01	43,21%
5.2 - PO LIMOUSIN	5 685 044,00	2 258 068,94	39,72%	7 683 000,00	4 484 982,04	58,38%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	115 035,20	-	-	49 742,00	5 040,00	10,13%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	43 952 093,39	21 251 094,92	48,35%	59 747 742,00	26 967 098,05	45,13%

Le CESER approuve la décision du Conseil régional d'intégrer le PO Poitou-Charentes au Budget Principal à l'issue des programmes en cours.

4. Documents et informations complémentaires

Le CESER rappelle les différentes informations qu'il serait souhaitable d'avoir à termes et qui permettraient une analyse plus fine des documents budgétaires :

- des éléments budgétaires et financiers des différents schémas : SRDEII, SRDTL, SRESRI, SRADDET³.
- Le CESER remercie la proposition du Conseil Régional de faire une présentation de l'ensemble des Fonds de Capitaux de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il souhaite organiser prochainement une rencontre.
- Le calendrier d'apurement des emprunts structurés à risques.
- Une répartition par département des dépenses d'investissement effectuées par la Région, avec un comparatif de l'année N- 1/N.



Proposition de la commission A « Économie »
Présidente : Tiphaine BICHOT ; Rapporteur : Michelle HEIMROTH

Avec les contributions des commissions :

- 1 - « Education, Formation et Emploi »

Président : Olivier CHABOT ; Rapporteuse : Sylvie MACHETEAU ;

- 2- « Développement des territoires et Mobilité »

Présidente : Camille de AMORIN BONNEAU ; Rapporteuse : Rima CAMBRAY;

- 3 - « Environnement »

Présidente : Christine JEAN ; Rapporteur : Bernard GOUPY ;

- 4- « Economie »

Président : Daniel BRAUD ; Rapporteuse : Valérie FRÉMONT ;

- 5 - « Vie sociale, Culture et Citoyenneté »

Président : Alain BARREAU ; Rapporteur : Éric ROUX ;



Vote sur l'avis du CESER
« Compte administratif – Rapport de présentation – Exercice 2018 »

144 votants

141 pour

3 abstentions

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Dominique CHEVILLON
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine

³ SRDEII : Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

SRDTL : Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs

SRESRI : Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, du développement durable et de l'égalité des territoires.

Annexe 1 : Les grands équilibres financiers

Extrait du rapport du Conseil régional

en M€	2017	2018	écart	%
Recettes de fonctionnement	2 343,2	2 397,2	54,0	2,3%
Dépenses de fonctionnement	1 889,9	1 931,7	41,8	2,2%
dont charges financières	41,8	50,4	8,6	20,6%
Epargne brute	453,4	465,5	12,2	2,7%
Taux d'épargne brute	19,3%	19,4%		
Remboursement contractuel du capital de la dette	111,3	122,9	11,6	10,4%
Epargne nette	342,1	342,6	0,5	0,2%

en M€	2017	2018	écart	%
Recettes d'investissement hors gestion active de la dette (c/16449)	422,8	378,2	-44,5	-10,5%
dont recettes propres d'investissement	146,4	177,2	30,9	21,1%
dont emprunts nouveaux	276,4	201,0	-75,4	-27,3%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873)	739,4	660,0	-79,4	-10,7%
Part des dépenses d'investissement	28,6%	25,9%		

en M€	2017	2018	écart	%
Epargne nette (1)	342,1	342,6	0,5	0,2%
Recettes propres d'investissement (2)	146,4	177,2	30,9	21,1%
Dépenses d'investissement hors gestion active de la dette et annuité de dette (c/16449,166,16873)	739,4	660,0	-79,4	-10,7%
Refinancement et autres dettes (c/166,16873)		5,3	-	-
Besoin de financement (4) = (1) + (2) - (3)	-250,9	-145,4	105,5	-42,1%
Emprunt mobilisé (5)	276,4	201,0	-75,4	-27,3%
Variation du Fonds de roulement (5) - (4)	25,5	55,6		

en M€	2017	2018	écart	%
Encours de dette	2 010,2	2 083,9	73,7	3,7%
Taux d'endettement	85,8%	86,9%	0,0	1,3%
Capacité de désendettement (en années)	4,43	4,48	0,04	1,0%

Annexe 2 : Répartition des dépenses de fonctionnement par objectif et par pilier d'intervention

Extrait du rapport du Conseil régional

SECTION DE FONCTIONNEMENT	2017			2018		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisation	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisation
AUX - Piliers						
1.1 - Economie numérique	3 207 266,83	3 030 034,69	94,48%	3 007 320,00	3 092 026,20	94,82%
1.2 - Énergie, innovations et territoires	8 133 129,31	8 079 594,71	99,34%	8 038 240,00	7 873 204,24	97,82%
1.3 - Développement industriel	13 018 793,97	13 491 888,07	103,64%	11 883 240,00	11 190 203,20	94,18%
1.4 - Recherche, innovation et startups	21 118 452,58	20 864 408,00	98,80%	20 201 573,80	19 892 036,10	98,47%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	3 107 800,28	3 027 016,97	97,41%	4 027 000,00	3 177 808,11	78,91%
1.6 - Tourisme	10 720 701,47	10 333 231,31	96,34%	10 473 620,12	9 827 490,01	94,77%
1.7 - Agriculture	21 498 411,41	21 348 387,79	99,30%	21 574 356,38	21 336 824,04	98,90%
1.8 - Economie culturelle	3 819 870,88	5 173 770,86	135,45%	7 048 182,73	7 048 858,15	99,88%
1.9 - Economie sociale et solidaire	3 648 800,00	3 624 216,70	99,33%	3 027 792,84	3 027 830,10	97,71%
1.10 - Formation professionnelle continue	368 569 807,88	348 027 573,13	94,43%	237 213 378,28	193 819 568,85	81,70%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	17 574 864,73	13 498 481,50	76,81%	21 344 864,00	17 158 357,84	80,38%
Axe 1 - Développement économique - Emploi	41 833 241,31	39 833 000,37	95,22%	39 833 241,31	38 333 133,73	96,24%
3.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	18 072 061,74	11 583 385,64	64,15%	11 094 380,00	8 418 711,84	75,87%
3.2 - Apprentissage	168 827 170,20	153 498 276,31	90,87%	163 688 040,00	152 888 838,55	93,41%
3.3 - Éducation	330 528 061,73	325 080 835,80	98,35%	343 821 027,88	334 434 880,20	97,27%
3.4 - Lycées (bâtiments)	3 187 227,00	3 081 002,07	96,67%	3 528 433,23	3 288 358,47	93,19%
3.5 - Enseignement Supérieur	8 182 114,53	8 128 114,40	99,34%	8 247 780,12	4 428 828,20	53,70%
3.6 - Accompagnement des jeunes	18 418 025,81	12 825 816,18	70,18%	18 888 186,52	18 117 871,04	95,93%
3.7 - Vie quotidienne	25 875 885,48	23 238 841,84	90,19%	202 103 735,15	198 199 345,20	97,82%
Axe 2 - Territoires	103 888 884,11	100 004 672,37	96,30%	118 888 884,11	128 022 120,31	107,69%
3.8 - Politique contractuelle	4 421 880,73	1 794 789,00	40,59%	3 214 880,00	1 642 417,98	51,10%
3.9 - Economie territoriale et politique de retournement	18 732 852,87	12 883 313,83	68,80%	11 983 361,54	8 742 843,86	72,96%
3.4 - Culture	42 008 030,58	40 574 184,18	96,60%	38 038 836,80	37 537 281,70	98,68%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	3 364 320,54	3 098 543,45	92,13%	1 381 000,00	1 117 871,80	80,95%
3.6 - Foncier, habitat et politique de la ville	4 947 270,14	3 444 812,40	69,63%	3 722 425,73	3 542 178,18	95,16%
3.7 - Santé	88 811 821,08	87 138 880,08	98,12%	81 743 380,00	80 523 885,84	98,51%
3.8 - Sport	10 188 888,83	8 581 817,73	84,23%	11 877 423,42	10 277 881,11	86,54%
3.9 - Infrastructures, transports	243 734 327,41	234 882 418,28	96,40%	188 178 754,12	182 488 288,47	96,98%
3.10 - Europe et International	4 787 588,58	4 184 818,00	87,43%	5 378 880,00	4 382 438,15	81,48%
3.11 - Vie associative et Egalité	12 408 283,75	10 078 000,80	81,20%	10 928 888,00	8 405 288,76	76,91%
Axe 3 - Aménagement du territoire	103 888 884,11	100 004 672,37	96,30%	118 888 884,11	128 022 120,31	107,69%
4.1 - Biodiversité et PNR	10 428 821,43	10 188 309,74	97,69%	10 488 030,00	10 231 204,10	97,51%
4.2 - Eau - Littoral	3 047 271,00	3 078 184,74	101,02%	3 112 580,70	3 088 073,11	99,21%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	484 250,11	481 884,14	99,51%	821 880,00	818 870,00	99,63%
4.4 - Transition Agricole et adaptation aux changements climatiques	3 081 822,58	3 283 871,68	106,54%	4 212 500,00	4 388 821,01	104,42%
4.5 - Qualité de l'air et Infrastructures	208 128 882,47	218 888 882,38	105,17%	227 888 420,00	223 818 888,00	98,23%
Axe 4 - Transition énergétique et Environnement	103 888 884,11	100 004 672,37	96,30%	118 888 884,11	128 022 120,31	107,69%
5.1 - SOLAIRE	18 888 888,00	11 888 888,00	62,95%	21 888 888,00	12 715 411,48	58,11%
5.2 - SOLAIRE	4 027 218,00	4 027 218,00	100,00%	3 818 888,00	3 888 421,10	101,83%
5.3 - SOLAIRE LIÉGEOIS DOMAINE SCIENTIFIQUE	8 812 790,00	778 544,10	8,83%	8 247 887,10	888 168,88	10,77%
Axe 5 - Transition des Services	18 888 888,00	18 888 888,00	100,00%	18 888 888,00	18 888 888,00	100,00%
6.0 - Modernisation de l'Administration	7 818 888,51	8 434 870,50	107,88%	7 538 540,12	8 078 334,81	107,17%
6.1 - Ressources Humaines	138 382 427,38	132 881 132,88	95,31%	141 008 815,81	134 811 836,70	95,61%
6.2 - État et Cases	17 778 014,43	18 488 077,34	104,00%	18 478 158,80	14 132 151,52	76,53%
6.3 - Communication et attractivité	8 421 870,33	7 232 889,79	85,89%	8 428 888,41	8 078 128,54	95,84%
6.4 - Affaires juridiques	3 028 888,00	3 422 888,00	113,03%	3 648 324,28	3 814 731,40	104,56%
6.5 - Moyens généraux	18 528 888,10	15 888 127,07	85,75%	18 888 418,08	15 748 284,40	83,38%
6.6 - Opérations financières	20 888 888,10	40 200 237,00	192,47%	81 198 821,84	58 818 048,40	72,44%
Axe 6 - Administration générale	188 888 888,00	188 888 888,00	100,00%	188 888 888,00	188 888 888,00	100,00%
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 198 821 550,08	3 088 882 880,00	96,57%	3 078 888 888,00	3 088 882 880,00	100,33%
Total sans parties des fonds européens et parties liées de la dette	3 058 718 250,00	2 978 138 030,00	97,38%	2 948 888 500,00	2 958 888 888,00	100,33%

Annexe 3 : Répartition des dépenses d'investissement par objectif et par pilier d'intervention

Extrait du rapport du Conseil régional

SECTION D'INVESTISSEMENT	2017			2018		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
AXES - PILIERS						
1.1 - Economie numérique	3 562 972,10	3 549 933,60	99,55%	7 106 623,63	6 322 135,42	88,94%
1.2 - Filiales, infra-filiales et participations	14 317 891,20	12 912 069,67	90,15%	5 652 677,36	5 593 978,96	98,93%
1.3 - Performance industrielle	65 342 907,22	65 337 906,22	99,99%	40 946 834,02	40 911 774,21	99,91%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	49 236 970,97	49 236 970,97	100,00%	52 253 875,71	51 041 990,79	97,69%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	26 314 645,87	26 314 326,48	100,00%	17 695 943,08	17 695 943,08	100,00%
1.6 - Tourisme	9 443 676,06	9 443 676,06	100,00%	11 170 705,59	8 179 046,86	73,22%
1.7 - Agriculture	36 240 391,53	36 195 946,01	99,88%	35 726 342,61	35 669 786,82	99,59%
1.8 - Economie culturelle	4 907 594,21	3 367 295,15	68,62%	7 487 082,48	7 344 925,95	98,10%
1.9 - Economie sociale et solidaire	2 265 677,74	2 245 794,04	99,12%	3 621 500,00	3 139 826,77	86,67%
1.10 - Formation professionnelle continue	5 659 577,87	1 878 195,93	33,18%	6 919 302,34	1 230 105,76	17,78%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	200 000,00	100 053,73	50,03%	100 000,00	-	-
Pilier 1. Développement économique - Emploi	221 882 204,54	214 600 188,57	96,74%	189 254 938,44	172 418 917,88	91,10%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	23 569,13	23 569,13	100,00%	-	-	-
2.2 - Apprentissage	47 043 000,00	34 510 242,33	73,36%	40 907 405,66	29 677 662,65	72,53%
2.3 - Education	48 186 662,51	41 315 919,00	85,74%	46 601 506,41	40 452 907,10	86,81%
2.4 - Lycées (bâtiments)	167 123 536,42	154 025 400,56	92,15%	190 724 708,64	144 502 863,02	75,77%
2.5 - Enseignement Supérieur	18 749 006,00	18 036 009,03	96,18%	18 942 295,81	14 970 074,30	79,07%
2.7 - Vie quotidienne	4 715 306,00	2 936 041,91	62,27%	4 891 770,18	3 793 860,35	77,53%
Pilier 2. Jeunesse	288 341 796,04	286 969 190,84	99,53%	362 837 848,90	332 466 887,48	91,60%
3.2 - Politique contractuelle	21 005 646,87	17 895 442,00	85,20%	18 461 576,00	14 594 061,30	79,06%
3.3 - Economie territoriale et politique de réajustement	16 483 969,98	14 214 027,91	86,23%	22 556 020,00	18 118 563,78	80,34%
3.4 - Culture	36 040 374,79	32 415 846,07	89,94%	21 160 261,12	16 612 276,46	78,45%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	27 445 982,86	27 445 982,86	100,00%	44 312 626,36	41 119 519,25	92,78%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	9 672 265,44	5 134 241,06	53,08%	8 474 643,62	4 776 540,24	56,26%
3.7 - Santé	4 633 700,00	835 363,69	18,03%	2 701 000,00	2 548 184,05	94,34%
3.8 - Sport	9 661 745,00	6 340 029,58	65,61%	6 400 062,00	5 915 039,95	92,42%
3.9 - Infrastructures, transports	76 673 570,00	48 720 643,27	63,43%	63 480 305,02	48 929 223,96	77,10%
3.10 - Europe et international	633 416,80	104 614,00	16,51%	4 406 268,00	2 154 309,58	48,90%
3.11 - Vie associative et EpailM	400 000,00	65 273,16	16,32%	696 768,00	341 646,51	49,03%
Pilier 3. Aménagement du territoire	362 990 493,44	333 133 394,67	91,75%	484 721 473,34	456 296 946,92	94,13%
4.1 - Biodiversité et PNR	1 961 626,33	1 266 666,71	64,58%	2 449 036,07	1 824 062,85	74,48%
4.2 - Eau - Littoral	13 206 661,93	12 021 010,56	91,01%	6 891 875,00	5 364 360,36	77,84%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	540 148,50	156 048,50	28,90%	693 793,59	578 316,17	83,39%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	23 523 379,11	20 533 367,54	87,29%	26 630 809,26	23 008 645,08	86,39%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	47 942 300,00	43 421 612,32	90,57%	24 362 676,46	20 662 310,82	85,26%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	87 196 246,87	77 387 994,34	88,75%	83 826 162,43	71 647 726,16	85,46%
5.1 - PO AQUITANE	36 182 014,19	18 863 025,60	52,16%	52 015 000,00	22 477 076,01	43,21%
5.2 - PO LIMOUSIN	5 695 044,00	2 258 066,94	39,72%	7 683 000,00	4 484 982,04	58,38%
5.4 - PO AQUITANE LIMOUSIN POITOU-CHARENTAIS	116 026,20	-	-	49 742,00	5 040,00	10,13%
Pilier 5. Développement des fonds européens	43 993 104,39	21 121 092,54	48,03%	69 747 742,00	32 967 108,05	47,28%
6.0 - Modernisation de l'Administration	9 163 266,06	7 467 469,65	81,39%	6 962 600,00	6 066 462,12	87,21%
6.1 - Ressources humaines	61 956,00	12 200,00	19,69%	74 000,00	63 617,20	85,97%
6.2 - Elys et César	20 000,00	-	-	81 969,24	31 569,24	38,51%
6.3 - Communication et attractivité	667 000,00	362 666,49	54,37%	736 000,00	714 759,26	97,11%
6.5 - Moyens généraux	6 779 900,41	4 213 060,33	62,14%	10 411 260,76	6 406 660,48	61,53%
6.6 - Opérations financières	224 972 000,00	132 661 916,58	59,01%	227 066 000,00	138 163 197,64	60,85%
Pilier 6. Administration générale	341 264 122,88	244 817 642,35	71,74%	345 246 826,00	253 478 296,79	73,42%
TOTAL INVESTISSEMENT	4 963 487 963,18	4 723 276 305,11	95,16%	5 654 146 633,04	5 046 157 722,32	89,26%
Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	927 221 004,21	826 423 919,70	89,01%	900 436 623,11	796 870 476,17	88,39%